

Dépannage vacances scolaires de Février 2023



Formulaire d'inscription pour les enfants accueillis chez une AMF

Délaï d'inscription : vendredi 3 février 2023

Enfant :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe :

Fille

Garçon

Adresse :

Localité :

AMF habituelle :

Selon l'horaire suivant :

	heure d'arrivée	heure de départ
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		

La semaine suivante :

du 13 au 17 février	<input type="checkbox"/>
---------------------	--------------------------

 Mon enfant a déjà été placé en dépannage chez : Si possible, je souhaite placer mon enfant chez la même AMF

Est-ce qu'un accueil dans une autre commune du réseau est envisageable ?

 Oui Non

Informations supplémentaires :

<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Localité :	Localité :
N° Tél :	N° Tél :
Adresse mail :	Adresse mail :

Remarque :

Date :

Signature parent :

En cas d'annulation complète après la signature du présent formulaire, les heures de remplacement prévues seront facturées selon l'article 27 du règlement.

27.- (...) Lors d'absence d'une semaine ou plus, les heures manquées sont facturées à 100% la première semaine d'absence. La deuxième semaine d'absence consécutive, une taxe de réservation de 50% est perçue. Dès la troisième semaine d'absence consécutive, la taxe de réservation est de 25%

Une solution de remplacement ne peut pas être garantie par la coordinatrice.

Le formulaire est à transmettre à la coordinatrice concernée :

Prilly et Jouxens-Mézery :

Anne-Lise Corbin

Rte de Cossonay 40 - CP96 - 1008 Prilly

anne-lise.corbin@prilly.ch

Bournens, Bousens, Cheseaux, Romanel et Sullens :

Gabrielle Lerjen

Rte de Lausanne 2 - CP67 - 1033 Cheseaux-sur-Lausanne

coord.amf@cheseaux.ch